

LETTRE DE RENTREE 2024 - 2025

Madame, Monsieur,

Nous aurons le plaisir d'accueillir votre fille ou votre fils à la rentrée 2024. Nous vous remercions pour votre confiance.

Soyez assurés que notre communauté éducative fera tout son possible pour que votre enfant avance au mieux dans son projet de vie et puisse s'épanouir personnellement et socialement.

Vous trouverez en pièces jointes les documents suivants à signer et à nous rapporter le jour de la rentrée :

- > Autorisation de traitement médical,
- EXEAT (certificat de radiation de l'ancien établissement) pour les nouveaux élèves qui ne l'auraient pas encore transmis.

Par ailleurs, nous vous invitons à lire les quelques informations données ci-dessous afin de mieux situer le déroulement de l'année et la structure qui encadre vos enfants.

Chaque semaine, vous recevrez, sur Ecole Directe, le Bulletin d'informations de Giel Don Bosco qui vous informe des principaux évènements de la semaine à venir.

1. PRESENTATION DE L'EQUIPE EDUCATIVE

Directeur: M. CONNAN

Directeur Adjoint: M. LEBREUILLY

Responsable de la Vie Scolaire : Mme TOIN

Responsable de Nuit : M. PLATEAUX Responsable de l'Animation : M. RAMOND Directeur des Etudes du Collège : M. DEWITTE

Directrice Déléguée aux Formations Professionnelles et Technologiques : Mme DUARTE

Gestionnaire, suivi de l'intendance : Mme TURPIN

Adjoint en Pastorale Scolaire: M. MARTEL

Responsables des ateliers :

Mme CARY, Exploitation agricole annexée à l'établissement

M. JOHANNET, Atelier agroéquipement

M. LEMOINE, Atelier bois

M. SELLE, Atelier mécanique, énergies nouvelles

Professeurs principaux:

Collège général:

Collège Pro et Agri dépendant du LP ou LA:

6ème: Mme LEMOINE 5ème: Mme HAMERY

4^{ème} Pro et Agri : M. BOIBUSNON 3^{ème} Professionnelle : Mme GALLOT

4^{ème}: M. PIQUET

3^{ème} Agricole: Mme OLIVIER

3ème: M. ANGLADE

Lycée Professionnel:

CAP Maintenance MEV: M. BOUILLARD

CAP Ebéniste : Mme JEAN

Seconde Maintenance Auto / Moto: M. LA SCALA

Seconde Bois / Froid et Clim / Architecture : M. LELIEVRE

Première Auto / Moto : M. SELLE

Première Bois / Froid et Clim / Assistant Architecture : Mme. DEPOIVRE

Terminale Auto / Moto: M. BLANCHARD et M. BERTRAN

Terminale Bois / Froid et Clim / Architecture : Mme SZUBERT et M. POULIQUEN

BP Menuiserie: M. LEMOINE

Bac Pro Carrosserie: M. BOUILLARD

BTS ERA 1 : M. PEREIRA BTS ERA 2 : M. ROSSIGNOL

BTS MV: Auto: A définir Moto: A définir

Licence Agencement: M. ROSSIGNOL

Lycée Agricole:

Seconde CGEA / Agroéquipement / SAPAT : Mme LAMBERT Première CGEA / Agroéquipement / SAPAT : Mme VAUTIER Terminale CGEA / Agroéquipement / SAPAT : Mme BENOIST

2. HORAIRES

Horaires des cours :

Lundi

10h30/12h20 et 13h30/17h30

Mardi

8h30/12h30 et 13h30/17h30 (8h20 pour les collégiens)

Mercredi

8h30/12h30 et 13h30/15h20 pour les lycéens - 3ème EA - 3ème PM

8h20/12h30 pour les collégiens et 8h30/17h30 pour les apprentis

Jeudi

8h30/12h30 et 13h30/17h30 (8h20 pour les collégiens)

Vendredi

8h30/12h30 et 13h20/15h10 (8h20 pour les collégiens)

Horaires de l'Internat :

Collège:

Etudes: 17h45/18h35

Montée en chambre : 19h30 (sauf soirée récréative du mercredi)

Coucher: 21h30 Lever: 7h20

Lycées:

Etudes: 17h50/18h40 et 20h00/20h30

Montée en chambre: 21h00

Coucher: 22h00 Lever: 7h00

3. ACHAT D'EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE POUR LES LYCEENS :

Accordée une fois au cours de la scolarité, à l'entrée en formation, une aide est accordée par la Région Normandie pour l'équipement professionnel. Vous devez en faire la demande sur le site « Atouts Normandie ».

A la rentrée, chaque élève devra obligatoirement être muni de sa tenue (voir liste jointe).

4. LES RENCONTRES PARENTS-PROFESSEURS

Au cours de l'année scolaire (variable selon les formations et niveaux), les parents sont invités à rencontrer les éducateurs et les professeurs de leur enfant lors de réunions Parents-Professeurs pour faire le point sur la progression de l'élève. Ces rencontres sont importantes afin qu'un véritable travail d'équipe s'instaure autour de chaque élève. Aussi nous vous invitons vivement à v participer.

Vous pouvez par ailleurs toujours prendre contact avec les responsables des divers secteurs et l'un ou l'autre professeur ou professeur principal si vous le jugez nécessaire. En particulier nous souhaitons que la place accordée aux professeurs principaux prenne toute sa dimension. Le professeur principal est chargé de suivre davantage chaque jeune et d'assurer la coordination entre tous les intervenants.

5. LES BULLETINS SCOLAIRES

Les bulletins scolaires reflètent l'évolution des résultats. Les appréciations ont pour but de donner des conseils pour optimiser les méthodes et la qualité du travail, relancer la motivation, solliciter éventuellement l'appui des parents.

Ils vous seront envoyés par voie postale à chaque fin de trimestre ou semestre à la suite du Conseil de Classe. Ces bulletins seront aussi disponibles en version numérique via Ecole Directe (Onglet Documents).

Les bulletins officiels sont $\underline{\grave{a}}$ conserver et \grave{a} présenter sur demande. Il n'est pas fourni de duplicata.

Les notes de vos enfants seront consultables sur Ecole Directe. Un code vous sera remis à la rentrée.

6. PARENTS D'ELEVES:

En tant que parents d'élèves, vous pouvez participer à la vie de l'Etablissement au sein de diverses instances.

En tant que « Parent Délégué », vous représentez les familles et participez au Conseil de Classe. Vous pouvez aussi être sollicité pour siéger lors d'un conseil de discipline ou pour participer à l'une ou l'autre réflexion ou action menée par la communauté éducative. Votre point de vue est important et nous vous invitons à vous inscrire comme parent délégué en nous retournant la lettre de candidature jointe en annexe.

Une première réunion des parents délégués sera programmée en septembre.

7. PRET D'ORDINATEURS pour tous les élèves de seconde et première année de CAP :

Le Conseil Régional de Normandie a décidé de doter chaque élève de Seconde et de CAP d'un ordinateur portable à la rentrée. L'ordinateur est prêté pour la période de scolarisation de l'élève en Normandie. Le matériel sera distribué en octobre.

Tous les élèves de 1^{ère} et Terminale Bac Pro et de 2^{ème} Année CAP doivent impérativement apporter leur ordinateur portable à chaque cours.

8. TELEPHONE PORTABLE POUR LES COLLEGIENS

Pour les collégiens (Externe et DP), y compris des secteurs professionnel et agricole, les téléphones portables sont ramassés le matin avant les cours et redonnés après les cours le soir.

Pour les collégiens internes, les téléphones sont ramassés à l'arrivée au collège et rendus par l'éducateur de nuit chaque soir pour un temps défini.

Nous rappelons que le téléphone portable est interdit d'usage pour tous les apprenants dans les locaux et au restaurant scolaire.

9. CARTE D'ACCES AU SELF

Une carte sera remise à chaque élève le jour de la rentrée et devra être conservée tout au long de la scolarité. En cas de perte, de vol ou de détérioration, une nouvelle carte vous sera délivrée moyennant une participation de 7 Euros.

10. JOURNEE "PORTES-OUVERTES"

Samedi 25 Janvier 2025, de 9h00 à 17h00 Samedi 22 Mars 2025, de 9h00 à 17h00

JEUDI 29 MAI 2025 - ASCENSION - Fête à Giel Don Bosco de 9h00 à 17h00 *Journée des parents, amis, anciens élèves, sympathisants*

Le Jeudi de l'Ascension, les élèves des classes de 1ères années de CAP et Secondes Professionnelles sont chargés de l'animation de leurs secteurs professionnels. Ce jour-là, leur présence est donc obligatoire.

11. POUR TOUS LES NOUVEAUX ELEVES DE L'ETABLISSEMENT

Si vous ne l'avez pas déjà fourni, merci de demander un Exeat (certificat de fin de scolarité) pour votre enfant à l'établissement scolaire fréquenté en 2023/2024 et nous le retourner <u>avant le 6 septembre 2024 dernier délai.</u>

12. ASSURANCE SCOLAIRE et AUTRES DOCUMENTS :

Nous vous rappelons que l'Assurance scolaire est obligatoire. Il vous appartient d'en faire la demande auprès de votre assureur.

D'autres documents seront transmis à la rentrée par le Professeur Principal et seront à nous retourner pour le lundi 9 septembre, délai de rigueur afin d'assurer le bon traitement administratif.

Merci de nous transmettre l'attestation d'assurance (à remettre au professeur principal) justifiant de votre souscription pour la rentrée le 2 septembre 2024. L'élève qui ne fournit pas ce document ne pourra pas participer aux sorties scolaires et extrascolaires et ne pourra pas accéder aux ateliers.

13. ASSURANCE Accident du Travail

Chaque élève bénéficie obligatoirement soit du régime de la sécurité sociale (Collège, Lycée Professionnel), soit du régime de la MSA (Agricole). L'inscription est effectuée par Giel Don Bosco.

14. HORAIRES DE RENTREE

RE	ENTREE DE TOUS LES LUNDI 2 SEPTEMB	5 0400 MH _ 18 000 MH Market MARKET
COLLEGE: Pour tous les collégiens internes, demi-pensionnaires et externes 6ème - 5ème - 4ème - 3ème 4ème et 3ème Prépa Pro 4ème et 3ème de l'Enseignement Agricole	10h30 11h15-12h00 12h00-13h30 13h30 14h30	Accueil au théâtre par le Directeur Installation à l'internat et en études Repas Prise en charge par le professeur principal Début des cours
RENTREE DE TOUS LES LY	CEENS des classes de LUNDI 2 SEPTEMB	Seconde Bac Pro et 1 ^{ère} année CAP : RE 2024
Tous les élèves de 1ère année de CAP, Seconde Professionnelle	15h30 16h30	Accueil au théâtre par le Directeur puis installation à l'internat Prise en charge par le professeur principal pour tous les élèves
RENTREE DES LYCEENS	INTERNES de Premiè LUNDI 2 SEPTEMB	re, Terminale et 2 ^{ème} année CAP : RE 2024
Tous les élèves Internes de Première, Terminale et 2 ^{ème} année de CAP	17h00	Installation à l'internat
RENTI	REE DES ETUDIANTS (LUNDI 2 SEPTEMB	
Tous les élèves de BTS (Sauf les BTS par apprentissage)	14h00 14h30 15h00	Accueil au théâtre par le Directeur Installation en chambre Prise en charge par l'équipe éducative
	TERNE ET DP de Prer 03 SEPTEMBRE 2024	nière, Terminale et 2 ^{ème} année CAP : à partir de 8h30

Les cars de ramassage scolaire fonctionneront à partir du lundi 2 septembre 2024 au matin aux horaires du lundi.

Dans la joie de vous accueillir pour cette rentrée 2024, je vous souhaite de bonnes vacances à tous.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments dévoués.

Jean-François CONNAN



LISTE INTERNAT

LITERIE (lit de 1,90 x 0,90)

- > 1 drap housse
- ➤ 1 alèze
- > 1 traversin ou 1 oreiller avec enveloppe
- Couette avec housse
- > 2 cadenas (armoire et casier de l'étude)
- > 1 paire de chaussons
- 1 serviette de bain

Les sacs de couchage sont interdits

Veillez à changer régulièrement les draps et le traversin au cours de l'année scolaire.

<u>Important</u>: L'établissement n'assure pas le blanchissage du linge des élèves et ne fournit pas de traversin ou d'oreiller.

EDUCATION PHYSIQUE

- > 1 short
- > 1 survêtement avec nom marqué sur le pantalon et la veste
- > 1 paire de chaussures de sport avec semelle non marquante pour revêtement intérieur

LABORATOIRE (lycéens)

> 1 blouse blanche en coton



(1) NOM et PRENOM de l'élève

AUTORISATION DE TRAITEMENT MEDICAL

Je, soussigné
demeurant à :
agissant en qualité de responsable légal
de l'élève (1):
né(e) le : à
DECLARE
1°) Autoriser le chef d'établissement dont fait partie l'élève ci-dessus désigné, à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de l'élève, toutes mesures d'urgence, tant médicales que chirurgicales (anesthésie, opération), y compris éventuellement
l'hospitalisation
OU Ventrée en clinique
l'entrée en clinique
2°) Avoir pris connaissance des dispositions ci-dessous mentionnées, relatives aux frais de maladie et d'accident.
En cas d'accident :
La couverture des accidents survenus au cours des activités scolaires et professionnelles est assurée :
- dans la section technique : par la sécurité sociale, dans la limite des taux de remboursement prévus,
- dans la section agricole : par la mutualité sociale agricole, dans la limite des taux de remboursement prévus,
- dans la section secondaire : par une assurance particulière pour le temps scolaire.
En cas de maladie :
Les frais nécessités par le traitement de l'élève sont à la charge des familles. Il est rappelé que ces frais sont remboursables par la sécurité sociale ou la mutualité sociale agricole, aux taux prévus par la réglementation en vigueur.
A le
Signature,



POUR LES NOUVEAUX ELEVES

(Uniquement si votre ancien établissement ne vous a pas délivré d'EXEAT)

Certificat à faire compléter par le service comptabilité de l'établissement scolaire fréquenté en 2023/2024 en fin d'année scolaire et nous le retourner pour la rentrée

Je soussigné, Économe ou Intendant de l'établissement :

N° d'immatriculation de l'établissement : $ _ _ _ _ _ _ $
certifie que l'élève :
N° identification de l'élève :
est en règle à ce jour avec la comptabilité de l'établissement.
A le

Signature



Je souhaite être Parent délégué

Le rôle du parent délégué :

• Fait le lien entre les parents et l'établissement,

• Il représente les parents lors des conseils de classe, après avoir dialogué avec eux, et en rend compte,

• Il fait le compte-rendu de chaque conseil et le transmet aux familles,

• Les parents délégués, comme intermédiaires des familles, peuvent aussi être sollicités par l'équipe pédagogique et éducative dans l'élaboration de projets pour nos collégiens (financement de sorties, mise en place d'achats de fournitures scolaires, ... etc.), la participation à différentes actions communes.

Il est d'usage que les parents délégués le soient pour la classe de leur enfant.

Si vous êtes intéressé(es), dès à présent, ou pour la rentrée, vous pouvez nous retourner votre lettre de candidature (voir au verso). Nous pourrons ainsi vous inviter à une première rencontre en septembre et aux prochains conseils de classe programmés.

Vous serez informés de la validation de votre candidature, une fois qu'elles nous seront toutes revenues. Nous espérons vous voir nombreux intégrer la démarche.

Bien cordialement,

Jean-François CONNAN Directeur de Giel Don Bosco



Nom prénom du parent ou responsable légal :								
Adresse postale :								
Adresse mail:								
Téléphone :								
Nom et prénom de l'élève :								
Classe concernée :								
Souhaitez-vous être :								
LETTRE DE CANDIDATURE								
Objet : Candidature au mandat de délégué de classe								
Je vous présente ma candidature pour le mandat de délégué des parents pour l'année scolaire 2024-2025. Je me propose de participer aux conseils de classe de la classe de								
 1° Respecter, y compris dans les comptes-rendus, la stricte confidentialité concernant toutes les données personnelles des élèves, dont je prends connaissance dans le cadre de l'exercice de mon mandat, 2° Défendre l'intérêt général des élèves de la classe et m'abstenir de privilégier les intérêts propres de mes enfants ou d'autres élèves au détriment dudit intérêt général, 3° Participer à toutes les réunions dudit conseil, 4° Établir le compte-rendu des réunions du conseil et les communiquer aux parents demandeurs, 5° Être à l'écoute des parents que je représente. 								
Cordialement,								
Fait à, le/								
Nom et prénom manuscrit et Signature :								



EcoleDirecte

EcoleDirecte est le logiciel de mise en relation entre l'établissement, les parents et les élèves.

Pour les nouveaux élèves/Apprentis, vos codes d'accès personnels vous seront remis au plus tard à la Rentrée.

Grâce à cet outil, retrouvez les informations liées à votre enfant ou actualités de l'établissement.

Telles que:

- Le cahier de texte,
- Le suivi des notes, envoi des bulletins dématérialisés,
- L'absentéisme* (être averti et/ou signaler des absences ou vous-même signaler une absence),
- Les sanctions,
- Les sorties pédagogiques, (Fournir l'attestation d'assurance),
- La comptabilité (factures dématérialisées),
- Les informations liées au Secrétariat (Documents manquants, bourses, ...),
- La messagerie (pour être en contact avec les professeurs ou la vie scolaire).

<u>II est OBLIGATOIRE de se connecter régulièrement à EcoleDirecte</u> car c'est l'outil principal de communication de GIEL DON BOSCO.

En cas de problème: contactez le référent EcoleDirecte Loïc BOURGERY – loic.bourgery@giel-don-bosco.org

Pour les autorisations de sortie du mercredi, merci d'informer la Vie scolaire au plus tard le jour même <u>avant 11h</u> par le biais de cette messagerie.



TRANSPORT SCOLAIRE

1. Familles domiciliées dans l'Orne:

Les demandes de carte de transport sont à demander par internet sur http://transports.orne.fr/webusagers/ sur le site départemental de l'Orne.

2. Pour les internes domiciliés en dehors de l'Orne :

Les demandes de carte de transport sont à demander sur le site de votre département + d'informations : Conseil Départemental - Service Transports de l'Orne - 02.33.81.61.95

Trouvez ci-joint les horaires de bus, les points de montée ainsi que le nom de votre transporteur.

Merci de les contacter avant la Rentrée pour obtenir un titre de transport. (aucune commande de carte n'est possible auprès de Giel Don Bosco).

- Les élèves qui résident sur les départements de la Région Normandie, et dont les enfants sont scolarisés jusqu'à la classe terminale doivent s'inscrire sur le site : https://transport-scolaire.normandie.fr/
- Les élèves des classes supérieures des départements de la Région Normandie doivent acheter des tickets commerciaux auprès des services de la Région Normandie : contact : Mme Loistron 02 33 81 64 97
- Les élèves qui résident hors Région Normandie, doivent prendre contact avec leur Région pour s'inscrire, dans le cas où existerait une convention de prise en charge, entre votre Région et la Région Normandie
- S'il n'existe pas de convention, merci de vous rapprocher de Madame Loistron (voir numéro de téléphone ci-dessus).

Dans un premier temps, nous ne prendrons en charge que les enfants qui relèvent des départements de la Région Normandie. Mais nous avons besoin de lister, aussi, les élèves des autres Régions, qui seraient susceptibles de prendre l'autocar.

3. Les élèves de la Mayenne :

Vous pouvez emprunter le circuit Mayenne - Giel Don Bosco. Nous organiserons un transport entre la gare de Mayenne et Giel Don Bosco (12€ le trajet) - Merci de vous inscrire auprès du secrétariat. Celle-ci débutera à compter du 6/9/2024 au soir (retour domicile).

4. Navette Flers-Briouze-Giel:

Vous pouvez emprunter le circuit du Conseil Général de l'Orne, les lundis matin et vendredis soir. Pour les demi-pensionnaires, nous organisons un transport du lundi soir au vendredi matin qui vous sera facturé (120€/an) - Merci de vous inscrire auprès du secrétariat.

L'élève doit être en possession de sa carte le jour de la Rentrée et à chaque montée dans le car - sans carte il sera INTERDIT DE MONTER dans le bus.

Si nous devons aller chercher ou amener un jeune à la gare, le transport lui sera facturé 12€ (facture dématérialisée via EcoleDirecte).

Les transports fonctionneront à compter du Lundi 2 septembre 2024.



4070 - FALAISE / GIEL-COURTEILLES

Validité à partir du 02/09/2024

ALLER

	11 <u>;</u> 422 4 jour	1 Non Oui 4070A1 4070xA1x2 43.5	1 Oui Non 4070A1 4070xA1x1 43,5			
CP	Commune	Coord	onnées	Km en charge (Calculé) Point d'arrêt	-mMjv	
14700	FALAISE	-0.185222	48.891834	Lycée Guibray	06:51	09:20
61200	OCCAGNES	-0.0722746	48.7811441		07:08	09:37
		-0.0661619		Chemin de la Dime (RD 958)	07:10	09:39
61200	ARGENTAN			Hôtel de Ville / Place Mahé	07:19	09:48
		-0.025104	make a separation and a separation of the separa	Gare SNCF	07:22 ^A	09:52 A
61200	SARCEAUX	-0.039189	48.729358	Croix de Baize (RD 924)	07:28	09:58
61210	GIEL-COURTEILLES	-0.1988471		Etablissement Giel	07:50	10:20

Itinéraire

4070A1 valide à partir du 01/12/2019

Transporteur

VOYAGES GOUGEUL

Nota

A : Les conducteurs du circuit de Mortagne et ce service doivent s'attendrent (surnombre)

RETOUR

	132 152 312 3 jou	Oui Non 4070R1 4070xR1x2	1 Oui Non Non 4070R1 4070xR1x3 45.3	1 Non Non Oui 4070R1 4070xR1x1			
CP	CP Commune Coordon		onnées	Km en charge (Calculé) nées Point d'arrêt		M	45,3 Im-j
61210	GIEL-COURTEILLES	-0.1988471	THE RESERVE OF THE PROPERTY OF THE PARTY OF THE PARTY.	Etablissement Giel	15:20	15:40	17:40
61200	SARCEAUX	-0.039189	48.729358	Croix de Baize (RD 924)	15:42	16:02	18:02
61200	ARGENTAN	-0.025104	48.738808	Gare SNCF	15:48	16:08	18:08
		-0.0175607	48.7439727	Hôtel de Ville / Place Mahé	15:51	16:11	18:11
61200	OCCAGNES	-0.0722746	48.7811441	Bourg (RD 958)	16:00	16:20	18:20
		-0.0661619		Chemin de la Dime (RD 958)	16:02	16:22	18:22
14700	FALAISE	-0.185222		Lycée Guibray	16:19	16:39	18:39

Itinéraire

4070R1 valide à partir du 07/07/2019

Transporteur

VOYAGES GOUGEUL



4071 - LES YVETEAUX / GIEL-COURTEILLES

Validité à partir du 02/09/2024

ALLER

		Transporteurs u Période Scolaire (hors JF) Dynamique : eVe Période scolaire (hors JF) Dynamique : Itinéraires Services Km en charge (Calculé)	Non Oui 4071A2 4071xA2x1	1 Oui Non 4071A1 4071xA1x1 34.6	
CP	Commune	Coordonnées	Point d'arrêt	-mMjv	<u> </u>
61210	LES YVETEAUX	-0.2683657 48.7184436	Fromentel / Salle des Fêtes	07:03	09:22
61150	RANES	-0.210011 48.641186	Rue Marquet		09:33
61150	ECOUCHE-LES-VALLEES	-0.120919 48.715652	Gare SNCF	07:14	09:46
61150	MONTS-SUR-ORNE	-0.130698 48.74925	MONTGAROULT École Primaire	07:22	09:54
			MONTGAROULT_Lotissement Bois Aumont	07:27	09:57
61210	GIEL-COURTEILLES		Etablissement Giel	07:35	10:05

Itinéraire

4071A1 valide à partir du 09/07/2023 4071A2 valide à partir du 09/07/2023

Transporteur VOYAGES GOUGEUL

RETOUR

152 1 jour Ve- 312 3 jours LuMa-Je			Transporteurs le Période Scolaire (hors JF) Dynamique : -Ve Période Scolaire (hors JF) Dynamique : Je Période Scolaire (hors JF) Dynamique : Itinéraires Services Km en charge (Calculé)	Non Oui Non 4071R1 4071xR1x1	1 Oui Non Non 4071R3 4071xR3x1 25,7	1 Non Non Oui 4071R2 4071xR2x1 25.7	
CP	Commune	Coordonnées		Point d'arrêt		M	lm-j
61210	GIEL-COURTEILLES	-0.1988471	48.7560197	Etablissement Giel	15:35	15:40	17:40
61210	LES YVETEAUX	-0.2683657	48.7184436	Fromentel / Salle des Fêtes	15:52	15:57	17:58
61150	RANES	-0.210011	48.641186	Rue Marquet	16:01		AUGUSA ESTABALAN
61150	ECOUCHE-LES-VALLEES	-0.120919	48.715652	Gare SNCF	16:13	16:09	18:10
61150	MONTS-SUR-ORNE	-0.130698	48.74925	MONTGAROULT_École Primaire	16:17	16:13	18:14
		-0.133702		MONTGAROULT_Lotissement Bois Aumont	16:21	16:17	18:18

Itinéraire

4071R1 valide à partir du 09/07/2023 4071R2 valide à partir du 09/07/2023

4071R3 valide à partir du 09/07/2023

Transporteur

VOYAGES GOUGEUL



4072 - STE-HONORINE-LA GU./ GIEL-COURTEILLES

Validité à partir du 02/09/2024

ALLER

	Transporteurs 112 1 jour Lu—— Période Scolaire (hors JF) Dynamique : 422 4 jours -MaMeJeVe— Période scolaire (hors JF) Dynamique : Itinéraires Services 4(Km en charge (Calculé)						
	Commune	Coord	lonnées	Point d'arrêt	-mMjv	1222	
	SAINTE-HONORINE-LA-GUILLAUME	-0.376539	48.778553	Bourg / l'Être Chauvet	07:10	09:02	
	PUTANGES-LE-LAC	-0.342178	48.759641	CHENEDOUIT_Mairie / Parking	de la constant	09:08	
61210	MENIL-GONDOUIN	-0.293354		Eglise - Parking	07:20	09:18	
61210	PUTANGES-LE-LAC	-0.2491719		PUTANGES-PONT-ECREPIN_Collège Public Gaston Lefavrais	07:26	09:22	
		-0.28307		RABODANGES_Eglise	07:36	09:32	
61210	MENIL-HERMEI	-0.323236		Bourg - Aménagement (RD 21)	07:42	09:38	
61210	BAZOCHES-AU-HOULME	-0.282012	48.841745	La Guilberdiere (Rd 245)	07:48	09:44	
		-0.241724	48.81747	École Primaire	07:54	09:50	
61210	CHAMPCERIE	-0.245225	48.790504	Maisons Chardines (RD 909)	07:58	09:54	
61210	GIEL-COURTEILLES	-0.1988471		Etablissement Giel	08:09	10:05	

Itinéraire 4072A1 valide à partir du 06/07/2024 4072A2 valide à partir du 06/07/2024

Transporteur VOYAGES GOUGEUL

RETOUR

				Transporteurs 132 1 jourMe Période Scolaire (hors JF) Dynamique : 152 1 jourVe Période Scolaire (hors JF) Dynamique : 312 3 jours LuMa-Je Période Scolaire (hors JF) Dynamique : Itinéraires Services Km en charge (Calculé)	Non Oui Non 4072R2 4072xR2x1	1 Oui Non Non 4072R1 4072xR1x3 42,8	1 Non Non Oui 4072R1 4072xR1x1 42,8
CP	Commune	Coordo	nnées	Point d'arrêt	v	M	lm-j-
61210	GIEL-COURTEILLES	-0.1988471	48.7560197	Etablissement Giel	15:35	15:40	17:40
61210	PUTANGES-LE-LAC	-0.28307	48.799605	RABODANGES Eglise	15:50	15:55	17:55
61210	MENIL-HERMEI	-0.323236	48.82678	Bourg - Aménagement (RD 21)	15:56	16:01	18:01
61210	BAZOCHES-AU-HOULME	-0.282012		La Guilberdiere (Rd 245)	16:02	16:07	18:07
		-0.241724	48.81747	École Primaire	16:08	16:13	18:13
61210	CHAMPCERIE	-0.245225	48.790504	Maisons Chardines (RD 909)	16:12	16:17	18:17
61210	PUTANGES-LE-LAC			PUTANGES-PONT-ECREPIN_Collège Public Gaston Lefavrais	16:16	16:21	18:21
61210	MENIL-GONDOUIN			Eglise - Parking	16:21	16:26	18:26
61210	PUTANGES-LE-LAC	-0.342178		CHENEDOUIT_Mairie / Parking	16:31	CONTRACTOR AND	Vinces of Land Action
61210	SAINTE-HONORINE-LA-GUILLAUME	-0.376539		Bourg / l'Être Chauvet	16:36	16:36	18:36

Itinéraire 4072R1 valide à partir du 06/07/2024 4072R2 valide à partir du 06/07/2024

Transporteur VOYAGES GOUGEUL



4073 - DOMFRONT / GIEL-COURTEILLES

Validité à partir du 02/09/2024

ALLER

	Transporteurs 112 1 jour Lu Période Scolaire (hors JF) Dynamique : Itinéraires Services 4 Km en charge (Calculé)					
	Commune	Coordonnées	Point d'arrêt	1		
61700	DOMFRONT EN POIRAIE	-0.661231 48.589692	DOMFRONT_Ancienne Gare SNCF	08:25		
61410	RIVES D'ANDAINE	-0.480856 48.533573	LA CHAPELLE-D'ANDAINE_Place du Gymnase	08:48		
			HALEINE Parking	08:52		
			COUTERNE Mairie	09:00		
61140	BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE		BAGNOLES DE L'ORNE_Office du Tourisme	09:10		
61600	LA FERTE MACE	-0.3631429 48.5980921		09:20		
61210	GIEL-COURTEILLES	-0.1988471 48.7560197	and the state of the contract	09:50		

Itinéraire

4073A1 valide à partir du 09/07/2023

Transporteur AUTOCARS LE MONNIER FILS

RETOUR

	Transporteurs 152 1 jourVe Période Scolaire (hors JF) Dynamique : Itinéraires Services Km en charge (Calculé)					
GP	GIEL-COURTEILLES	Coordonnées		Point d'arrêt	v	
61210		-0.1988471	48.7560197	Etablissement Giel	15:30	
61600	LA FERTE MACE	-0.3631429	48.5980921	Le Stade	16:05	
61140	BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE	-0.41231	48.557062	BAGNOLES DE L'ORNE Office du Tourisme	16:16	
61410	RIVES D'ANDAINE	-0.414721	48.5122674	COUTERNE Mairie	16:25	
	2017	-0.4389049		HALEINE Parking	16:31	
		-0.480856		LA CHAPELLE-D'ANDAINE_Place du Gymnase	16:39	
61700	DOMFRONT EN POIRAIE	-0.661231		DOMFRONT_Ancienne Gare SNCF	16:54	

4073R1 valide à partir du 06/11/2023

Transporteur

AUTOCARS LE MONNIER FILS



4074 - MORTAGNE-AU-PERCHE / GIEL-COURTEILLES

Validité à partir du 02/09/2024

ALLER

		112 1 jour	4074A1 4074xA1x1			
CP	Commune	Coord	onnées	Km en charge (Calculé) Point d'arrêt	1	
61400	MORTAGNE-AU-PERCHE	0.5464282	48.5134688	Collège Emile Chartier	08:44	
61560	BAZOCHES-SUR-HOENE	0.471577	48.551199	Ancienne École / Gendarmerie	09:02	
61170	SAINTE-SCOLASSE-SUR-SARTHE	0.392602	48.576943	Place	09:12	
61500	SEES	0.170775	48.607226	Place de la 2ème Division Blindée	09:32	
61200	ARGENTAN	-0.025104		Gare SNCF	09:57 ^A	
61210	GIEL-COURTEILLES	-0.1988471	48.7560197	Etablissement Giel	10:20	

Itinéraire

4074A1 valide à partir du 09/07/2023

Transporteur

TRANSDEV NORMANDIE INTERURBAIN

Nota

A : Compléter l'autocar avec les élèves de Giel à la gare SNCF d'Argentan et attendre train de Paris

RETOUR

		Transporteurs 152 1 jourVe Période Scolaire (hors JF) Dynamique : Nota Itinéraires Services Km en charge (Calculé)			
CP	Commune	Coordonnées		Point d'arrêt	75,9
61210	GIEL-COURTEILLES	-0.1988471	48.7560197	Etablissement Giel	15:20 A
61200	ARGENTAN	-0.025104	48.738808	Gare SNCF	15:37 ^B
61500	SEES	0.170775	48.607226	Place de la 2ème Division Blindée	16:02
61170	SAINTE-SCOLASSE-SUR-SARTHE	0.392602	48.576943		16:22
61560	BAZOCHES-SUR-HOENE	0.471577		Ancienne École / Gendarmerie	16:30
61400	MORTAGNE-AU-PERCHE	0.5464282	and the state of the first of the state of t	Collège Emile Chartier	16:40

Itinéraire

4074R1 valide à partir du 09/07/2023

Transporteur

TRANSDEV NORMANDIE INTERURBAIN

Nota

A : Autocar placé en 2ème pour partir du fait des échanges à Mortagne au Perche

B : Autocar qui vient en renfort pour les élèves qui prennent le train à Argentan



4075 - TINCHEBRAY / GIEL-COURTEILLES

Validité à partir du 02/09/2024

ALLER

		112 1 ja	4075A1 4075xA1x1		
CP	Commune	Coord	lonnées	Km en charge (Calculé)	
61800	I STATE OF THE COOLINE	-0.675926	48.797219	MONTSECRET École	07:53 ^A
61800	TINCHEBRAY-BOCAGE	-0.733412	Constitution of the Control of the C	TINCHEBRAY_Collège Albert Camus	08:25 ^B
CONTRACTOR LEAD ACCOUNT		-0.736978		TINCHEBRAY_Champ de Foire	08:30
with the place of the first out that the	FLERS	-0.560806	48.748414	Gare scolaire (Champ de Foire)	08:51
	BRIOUZE	-0.3677101			09:11
61210	GIEL-COURTEILLES	-0.1988471		Etablissement Giel	09:36

Itinéraire

4075A1 valide à partir du 09/07/2023

Transporteur

NORMANDIE TOURISME

Nota

A : Desservi par circuit 4210 du centre scolaire de Tinchebray
B : Les élèves du circuit 4210 arrivent au collège A. Camus à Tinchebray à 8 h 10

RETOUR

		152 1 jo	1 Oui 4075R1 4075xR1x1 52,0		
CP	Commune GIEL-COURTEILLES	Coordonnées		Point d'arrêt	V
OFFICE OF STREET SECTION AND ADDRESS.		-0.1988471	48.7560197	Etablissement Giel	15:35
61220	BRIOUZE	-0.3677101		Gare SNCF	15:55
	FLERS	-0.560806	A STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE OWNER.	Gare scolaire (Champ de Foire)	16:20
61800	MONTSECRET-CLAIREFOUGERE	-0.675926		MONTSECRET École	16:40
61800	TINCHEBRAY-BOCAGE	-0.736978		TINCHEBRAY_Champ de Foire	16:45
		-0.733412		TINCHEBRAY Collège Albert Camus	16:48

Itinéraire

4075R1 valide à partir du 09/07/2023

Transporteur

NORMANDIE TOURISME